

AstraZeneca : Véran et sa clique inculpés pour mise en danger de la vie d'autrui ?



La liste des [pays qui prohibent, totalement ou partiellement](#), le vaccin AstraZeneca continue de s'allonger.

Quatre pays européens, **le Danemark, la Norvège, l'Islande et la Bulgarie**, ont décidé dans le courant de la semaine dernière d'interrompre toute utilisation du vaccin anglo-suédois sur leur territoire.

Sept autres pays du Vieux Continent : **l'Autriche, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, l'Italie et la Roumanie**, viennent de retirer des lots d'AstraZeneca, sans cependant interrompre totalement leur campagne de vaccination avec ce produit.

En cause : depuis le début de la campagne de vaccination par AstraZeneca en Europe, **30 personnes ont été victimes de thromboembolie** dans les heures ou les jours qui ont suivi leur vaccination. Le [dernier accident a eu lieu ce week end](#).

Selon une étude menée en 2010 en France par l'Institut de veille sanitaire, **15 000 personnes sont décédées** en milieu hospitalier du **syndrome veineux thromboembolique**, lequel regroupe la thrombose veineuse et l'embolie pulmonaire. Rapporté aux quelque 55 000 patients hospitalisés pour cette pathologie, cette maladie présente donc **un taux de létalité de**

27%. Il s'agit en conséquence d'une **urgence médicale**.

A ces risques **thromboemboliques**, l'**Astrazeneca** ajoute des risques de **choc anaphylactique** lequel, rappelons-le, est « **une réaction allergique exacerbée, entraînant dans la plupart des cas de graves conséquences et pouvant engager le pronostic vital** ».

Vendredi 12 mars dernier, les ministres de la Santé **du Royaume-Uni, de la Suède, de la Finlande, des Pays-Bas et de la France** ont décidé la poursuite de la campagne de vaccination par **AstraZeneca**, estimant que « **les données disponibles ne remettaient pas en cause la balance bénéfique/risque du produit.** ».

Une application élémentaire du **principe de précaution** eût commandé **l'arrêt immédiat de la vaccination par AstraZeneca**, et des études approfondies sur l'implication de ce produit dans l'apparition de **troubles thromboemboliques** et/ou de **chocs anaphylactiques**.

S'il s'avère que l'**AstraZeneca** produit ou aggrave de tels symptômes, au point de mettre en danger la vie des patients, les ministres de la santé des cinq pays susnommés (dont **le Français Olivier Véran**) ont assurément endossé de **lourdes responsabilités**.

Dans cette vidéo du 10 mars dernier :

le **Pr Alain Fischer**, président du **Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale**, malgré les signaux inquiétants sur l'innocuité déclarée de l'**Astrazeneca**, se fait encore le thuriféraire du vaccin anglo-suédois, « **objet d'une polémique injuste, non scientifiquement fondée** ».

Alain Fischer assure que les effets secondaires de l'**AstraZeneca** sont « **transitoires et non graves (...)** et surtout [que] **ça peut se prévenir en grande partie avec le Paracétamol**

». Le **Paracétamol** est décidément devenu la **potion magique** de tout ce petit monde... Rappelons qu'il s'agit d'une molécule **hautement toxique**, [souvent utilisée par les suicidaires pour passer à l'acte](#). De plus, on ne voit vraiment pas son utilité en cas d'apparition de troubles **thromboemboliques** ou **anaphylactiques**...

La publicité faite par **Alain Fischer** à **l'AstraZeneca** est en parfait accord avec la promotion de ce vaccin par le ministre **Véran** qui, lors de sa [vaccination-spectacle au centre hospitalier de Melun](#) le 8 février dernier, a déclaré :

« Je continue de recommander la vaccination par le vaccin AstraZeneca, qui protège contre 99 % des virus qui circulent sur notre territoire ».

Par parenthèse, on admirera les jongleries de la **Haute autorité de santé (HAS)** qui, après avoir au début de la campagne de vaccination en France déconseillé **l'AstraZeneca** pour les plus de 65 ans, vient de le recommander à ces mêmes plus de 65 ans... souffrant de co-morbidités.

De son côté, **la Thaïlande** a décidé d'ajourner *sine die* le lancement de la campagne de vaccination avec ce produit pharmaceutique, qui devait débuter vendredi dernier.

La République démocratique du Congo vient également de reporter « *par mesure de précaution* » le début de sa campagne de vaccination utilisant le vaccin **AstraZeneca**.

Rappelons que, **AstraZeneca** ayant été jugé largement inefficace contre **le variant sud-africain** par une étude réalisée par **l'université du Witwatersrand** à **Johannesburg**, **l'Afrique du Sud** – qui avait justement choisi d'administrer le vaccin suédo-britannique à sa population – a décidé début février de [suspendre sine die sa campagne de vaccination](#) dans l'attente d'une hypothétique version améliorée.

Samedi 13 mars, les autorités sanitaires **norvégiennes**

faisaient part d'un autre effet délétère lié au vaccin **AstraZeneca** : l'apparition d'**hémorragies cutanées** chez des personnes « **relativement jeunes** » ayant reçu ce vaccin. Ces hémorragies cutanées, non graves en soi, peuvent être le signe avant-coureur de **troubles circulatoires de type thromboembolique**.

Henri Dubost